

Bulletin Baudelairien



Peint et Gravé par Manet en 62.

Imp. A. Salmon.

Été 1979-Hiver 1980

Tome 15, nos 1-2

Comité de rédaction:

MM. W. T. BANDY, Claude PICHOS, R. P. POGGENBURG. Secrétaire: Mlle Kim Lamb.

Président du Comité bibliographique: M. René RANCOEUR.

Publié en deux fascicules annuels et un supplément bibliographique par le Centre W. T. Bandy d' études baudelairiennes à l' Université Vanderbilt.

Veillez adresser toute correspondance au

BULLETIN BAUDELAIRIEN
Box 1830, Station B
Vanderbilt, University
Nashville, Tennessee 37235, U.S.A.

Abonnement annuel:

\$3.00

Par avion \$4.00

Le montant des abonnements doit être adressé, soit par chèque bancaire, soit par mandat, au BULLETIN BAUDELAIRIEN.

BULLETIN BAUDELAIRIEN

Été 1979

Tome 15, n° 1

SOMMAIRE

A NOS ABONNES	2
LE MARIAGE DE CHAMPFLEURY	3
<i>par Jean ZIEGLER</i>	
DOCUMENTS SUR CE MARIAGE	4
BAUDELAIRE ET ROSSETTI: UNE HYPOTHESE VRAISEMBLABLE	8
<i>par T. H. PARKE</i>	
UNE AMIE DE Mme AUPICK	9
<i>par Jean ZIEGLER</i>	
LES OBSEQUES DE M. BATTON	11
BAUDELAIRE ET NERVAL OU BAUDELAIRE ET BLAZE DE BURY?	13
<i>par Jean GUILLAUME, s. j.</i>	
LE SURNATURALISME FRANCAIS	14

A NOS ABONNES

C'est à la suite d'une erreur que le dernier *Bulletin* porte à la couverture la date de 1980. Il convient de lire:

Bibliographie: 1977
1979

A la page de titre il convient de corriger 1980 en 1979.

LE MARIAGE DE CHAMPFLEURY

Le 13 juillet 1867, devant son ami, M^e Roquebert, notaire à Paris, et en présence de Mme Veuve Pierret, “Jules François Félix Husson-Fleury, connu dans le monde littéraire sous le nom de Champfleury, homme de lettres, demeurant à Paris Montmartre, rue Germain-Pilon, n^o 28”, né à Laon, le 17 septembre 1821, fils de Pierre Antoine *Frédéric* Husson-Fleury et de *Mélanie* Joséphine Dufлот, tous deux décédés, signait son contrat de mariage avec *Marie* Elisabeth Victoire Pierret, sans profession, demeurant à Paris, rue de la Chaussée-d’Antin, n^o 48^{bis}, née à Paris, I^{er}, le 14 décembre 1834, fille de Jean-Baptiste Pierret, décédé (le 7 juin 1854) et de Marguerite Aimée Heidinger, rentière.

Les époux se mariaient sous le régime de la communauté de biens; le futur apportait 1^o ses oeuvres littéraires; 2^o une collection de faiences de la Révolution française; 3^o des meubles divers, des objets d’art, sa garde-robe et des effets à son usage personnel, évalués à 20.000 francs; 4^o 12 obligations des Chemins de fer du sud de l’Autriche, de 500 francs chacune. La future se constituait en dot: 1^o un trousseau d’une valeur de 2.000 francs; 2^o 14 actions du Chemin de fer du sud de l’Etat du Royaume lombard-vénitien, au capital nominal de 500 francs chaque.

Quatre jours après, le 17 juillet, avait lieu le mariage civil à la mairie du IX^e arrondissement; le mariage religieux était célébré le même jour à l’église Notre-Dame de Lorette.

Etaient témoins à la mairie et à l’église:

—le baron Feuillet de Conches, maître des cérémonies de Sa Majesté impériale, introducteur des ambassadeurs, commandeur de la Légion d’honneur, demeurant rue Neuve-des-Mathurins, 73.

—Auguste François Veyne, docteur en médecine, 52 ans, demeurant quai des Orfèvres, 18. C’est un ami de Raspail et de Sainte-Beuve. Voir la notice de Jean Bonnerot dans la *Correspondance générale* de Sainte-Beuve, t. IV, p. 246.

—Edouard Manet, artiste-peintre, 34 ans, demeurant à Paris, rue de Saint-Pétersbourg, 49.

—Frédéric Villot, secrétaire général des Musées impériaux, officier de la Légion d’honneur, 57 ans, demeurant rue de la Ferme-des-Mathurins, 26.

Frédéric Villot représente Delacroix, mort en 1863. Marie Pierret était la filleule du peintre. “Elle a souvent dessiné et gravé, mais seulement pour répondre à mes désirs”, disait Champfleury (Paul Eudel, *Champfleury inédit*, Niort, 1903). L’un des dessins des *Chats* (1869) témoigne de son talent.

De ce mariage naquit le 10 mai 1868, à Paris, 20, rue de Bruxelles, Edouard, qui fut déclaré à la mairie du IX^e arrondissement en présence de Jules Richard, homme de lettres, 43 ans, demeurant à Paris, rue des Martyrs, 21, et de Jules Penelle, ancien notaire, demeurant rue Pernelle, 8.

A la fin de 1869, Marie Pierret mit au monde une fille, Marie, qui mourut d'accident, en 1874. Elle-même disparut le 19 septembre 1876, dans sa quarante-deuxième année, laissant Champfleury désespéré. Quant à Edouard, que l'on appelait *Champ* tout court, jamais il ne donna aucune satisfaction à son père; il fallut l'interner dans une maison de santé (Paul Eudel, *op. cit.*).

JEAN ZIEGLER

DOCUMENTS SUR CE MARIAGE

Jules Troubat, *Une amitié à la d'Arthez. Champfleury-Courbet-Max Buchon*, Paris, Lucien Duc, 1900, pages 190, 191, 193-194, 208, 209-210.

“Un soir, avant dîner, Sainte-Beuve me jeta par la fenêtre, dans le jardin, une lettre dont il avait reconnu l'écriture.

—Que vous dit Champfleury? me demanda-t-il un moment après.

—Il se marie, répondis-je; il épouse une parente d'Eudore Soulié (le conservateur du Musée de Versailles, futur beau-père de M. Victorien Sardou, ami de la princesse Mathilde et très lié avec Sainte-Beuve, jusqu'au jour où le passage du critique au *Temps* le brouilla avec l'Altesse).

Mademoiselle Marie Pierret avait eu pour parrain Eugène Delacroix (1). Le grand peintre, ami de M. Pierret père, quand il venait passer la soirée dans cette aimable famille, y restait quelquefois jusqu'au matin, pendant que tout le monde dormait, à copier des médailles, dont le futur beau-père de Champfleury, mort avant le mariage de sa fille, était, paraît-il, amateur. La griffe de Delacroix se reconnaissait aux croquis de peintures et de dessins, conservés dans *le Salon bourgeois* de la Chaussée d'Antin, qui semble avoir inspiré l'article de Duranty dans *la Rue* de Vallès (13 juillet 1867).—Ce fut probablement son cadeau de noces à Champfleury:

. . . Le salon bourgeois est un véritable type, né du pur développement des choses et des situations, indépendamment du goût, des combinaisons et du caprice imitateur des gens. Aussi est-ce le seul qui tranche avec le passé et exprime une société différente. La vertu et la vigueur

(1) “Ce sont les enfants de Pierret qui ont posé pour les enfants de la Médée de Lille; la petite fille est devenue madame Champfleury.” (Note posthum. [de Troubat]).

morales et spirituelles de la classe moyenne s'y sont développées. Il est le sol fécond où croissent et prospèrent les hommes de professions libérales, la meilleure atmosphère pour l'intelligence et dont il sort toujours une forte race intellectuelle: le vrai sol natal ou nourricier de ce vif monde parisien pour qui l'odeur du palissandre et de l'acajou est préférable à l'odeur des foins, et le mobilier bourgeois a plus de fraîcheur qu'un coin de bois derrière une haie . . .

Une jeune, nombreuse et charmante lignée se réunissait autour de l'aïeule, madame veuve Pierret, dans ce salon avenant et hospitalier, où Champfleury allait devenir le beau-frère d'un architecte de talent, M. Vila. Il fit la connaissance de sa femme chez Manet ou chez madame Paul Meurice (chez les deux à la fois, si je m'en fie à mes souvenirs). Il se sentait attiré vers le mariage, selon une expression de Franklin, comme "la moitié dépareillée d'une paire de ciseaux qui n'a pas encore trouvé son autre branche." Il écrivait à sa fiancée:

Mademoiselle, si vous croyez, comme on l'a dit, qu'un être non marié ressemble à une moitié de ciseaux qui ne peut rien faire sans son autre moitié, je vous offre mes sympathies, mon amitié et mes efforts pour couper ensemble, du mieux qu'il sera possible, l'étoffe de la vie(1).

Mademoiselle Pierret répondit par l'envoi d'une paire de ciseaux.

Elle lui apportait en dot de la souplesse d'esprit et de la gaieté. En me présentant à elle, il me fit remarquer qu'ils avaient même nez,—de ces nez qui rejoignent le menton et n'engendrent pas la mélancholie.—Elle avait même menton . . . de galoche et de sa douceur féline, à lui, dans les yeux.

Il avait bien trouvé son autre branche.

Le lendemain de leur mariage, je priai Sainte-Beuve de demander la croix pour lui. Sainte-Beuve me dicta une lettre pour M. Danton, directeur du personnel sous le ministère Duruy. Champfleury fut décoré le 15 août 1867."

.....

Troubat évoque ensuite la guerre de 1870 et la Commune, et la nomination de Champfleury à la direction de la Manufacture nationale de Sèvres. Champfleury a trouvé une situation enviable, mais les années soixante-dix lui sont cruelles:

"Une catastrophe endolorit bientôt sa vie, et causa, moins de trois ans après, la mort de sa femme.

Leur fillette périt victime d'un accident, causé par des allumettes (fin juin 1874)."

(1) Extrait du *Dictionnaire* de Larousse, article Champfleury. [Note de Troubat.]

Troubat cite des témoignages de condoléances envoyés par Victor Hugo, Banville et Nadar. Puis:

“On se souvient de la paire de ciseaux que Champfleury avait reçue de sa femme comme symbole d’union. Dans une lettre qui ne devait être lue qu’après sa mort, Champfleury adressait ces recommandations touchantes à son fils:

Mon cher Edouard,

Quand je ne serai plus, tu trouveras dans cette boîte une montre et la paire de ciseaux que me donna ta pauvre mère avant de se marier. Nous devions couper longtemps ensemble l’étoffe de la vie: nous n’avons pu y réussir que dix ans à peine. Mais ç’a été avec courage. Tâche d’imiter ta mère et ton père. Sois bon, franc, honnête et que ces qualités se développant à mesure que tu avanceras en âge me permettent de te quitter sans de trop cuisants soucis.

Tu as été bien aimé par ta mère: j’ai essayé de la remplacer.

Je t’embrasse.

CHAMPFLEURY

26 décembre 1877.

Un des plus beaux dessins du volume des *Chats* est de madame Champfleury. Répondant à un article de *l’Intermédiaire* de février 1887 sur la *Collaboration conjugale des femmes*, Champfleury consacrait ce dernier souvenir à la sienne:

En effet, Marie a souvent dessiné et gravé pour moi, mais seulement pour répondre à mes désirs.

Lancée par M. Pierret, son père, dans un petit cénacle d’intimes dont l’art était la plus grande préoccupation, Marie, grâce aux excellents enseignements qu’elle reçut, eût pu devenir une artiste distinguée. Elle avait trop de qualités morales pour y joindre l’amour de la réputation. Son amabilité naturelle, ses goûts modestes ne la poussaient pas à s’élever plus haut que les autres, et les petites passions qui forment le lot des peintres n’entraient pas en elle.

Très vive, très active, très courageuse pour ce qui était du domaine de l’intérieur, de l’instruction de son fils, sans sa tendresse pour moi, elle n’eût jamais touché à une pointe de graveur.

Près du foyer éteint, dans ce temple de la famille, où Champfleury accrochait le portrait moral de sa famille, la place du sien est toute naturelle.”

*

* *

Fragment d’une lettre de Champfleury à Poulet-Malassis

Mon cher Malassis,

20 novembre 1867

Ce que j’avais souhaité en me mariant s’est réalisé et ma vie

s'écoulerait tranquillement s'il ne fallait gagner dix mille francs par an pour faire face aux enchérissements pratiques. Or, une pareille douceur que jamais ne m'a donnée la littérature telle que je la comprends, le mariage l'amènera-t-il? Voilà la question.

En tout cas, je travaille, ma femme également de son côté, (quelques élèves qui étudient sous sa direction la peinture sur porcelaine); elle travaille également à me donner son soutien en nous essayant de nous en tirer de notre mieux.

BAUDELAIRE ET ROSSETTI: UNE HYPOTHESE VRAISEMBLABLE

Dans un article paru récemment dans le *Bulletin Baudelairien*, "Baudelaire, Manet, Rossetti et Mallarmé", (hiver 1979, p. 14-16), M. J. R. Kaiser émet une hypothèse concernant ce "Rossetti" dont le nom figure dans la "liste de distribution de mes livres" que dressait Baudelaire en 1862 et pendant les années suivantes (*Correspondance*, éd. Cl. Pichois et J. Ziegler, "Bibliothèque de la Pléiade", t. II, 1973, p. 275; note, p. 798). M. Kaiser conclut en suggérant qu'il doit s'agir là de William Rossetti, plutôt que de son plus célèbre frère, Dante Gabriel. Cette hypothèse me paraît d'autant plus plausible que W. M. Rossetti mentionnera Baudelaire dans son livre *Swinburne's Poems and Ballads: A Criticism* (Londres, Hotten, 1866). Baudelaire n'a heureusement pu lire ce qu'avait écrit W. H. Rossetti, qui voyait en lui "a sort of poetic Mephistopheles" et qui regrettait que *Les Fleurs du Mal* ne pussent s'accorder avec une vue de la réalité qui serait "complete, healthy, or true" (*op. cit.*, p. 46-47).

Pour la citation *in extenso* des remarques de W. M. Rossetti, qu'il me soit permis de renvoyer à l'article "Baudelaire devant la critique anglaise 1861-1867" paru dans le *Bulletin Baudelairien*, fascicule de l'été 1973 (t. 9, n° 1, p. 17).

T. H. PARKE

UNE AMIE DE Mme AUPICK

Mme Alexandre Batton, née Palmyre Laforest
1795–1870

Le nom de Mme Batton, écrit Baton ou Bâton, apparaît cinq fois, de 1861 à 1865, dans la correspondance de Baudelaire avec sa mère. Le poète était intrigué par cette “singulière amie” de Mme Aupick, dont il jugeait le comportement “insolite”. Il ne compatissait guère à ses malheurs quand, le 17 mars 1862, il écrivait brutalement:

[. . .] Ce qui est démontré pour moi, c’est que les femmes ne sont intéressantes que quand elles sont très vieilles.

Ceci me mène à Mme Bâton; -elle a trois béatitudes et elle est ingrate. Elle est VIEILLE; donc, elle est débarrassée des sottises passions. Elle est SEULE: donc elle n’a de comptes à rendre à personne. Elle est RICHE: donc elle a plus de facilités pour élever son esprit. Qu’elle adopte des passions viriles, la science ou la charité. Vraiment, je n’ai pas le temps de m’attendrir sur des misères fictives.

Baudelaire ne connaissait pas alors Mme Batton; il la verra pour la première fois au mois d’août 1866. C’est ce que nous apprend une lettre de Mme Aupick adressée à Charles Asselineau, de Honfleur, le 4 septembre; après avoir remercié son correspondant pour sa “persistance” à rendre visite au poète malade, Mme Aupick s’étend longuement sur la difficulté de s’entretenir avec lui et indique à Asselineau un sujet de conversation:

Vous pouvez, écrit-elle, lui parler de Mme Baton, une de mes vieilles amis (compagnes de pension) qui va le voir et qui lui porte de superbes bouquets. Charles ne l’avait jamais vue et pourtant il l’a bien accueillie, si bien qu’elle le trouve *très aimable*.¹

En 1862, dans la *Biographie universelle des musiciens*, Fétis écrivait que “M. Baton quitta un moment la carrière musicale pour l’industrie des fleurs artificielles”. *Bouquet, fleurs*; cette association d’idées nous permet d’identifier l’amie de Mme Aupick avec Joséphine-Palmyre Laforest, fille d’un “entrepreneur de bâtiments”, Louis-Joseph Laforest et, depuis 1855, veuve de Désiré-Alexandre Batton. Ce compositeur dont la *Revue et Gazette musicale* du 21 octobre 1855 résumait la carrière en ces termes: “c’était sans aucun doute un des premiers parmi les seconds”, avait été l’élève de Cherubini; grand prix de composition en 1817, il était l’auteur d’une cantate, d’un opéra, d’un oratorio et d’une symphonie, lorsque, le 21 janvier 1825, il se mariait une première fois.

Bien intentionnés, ses parents lui firent alors une donation d’un “fonds de

commerce de fleurs artificielles, exploité à Paris, rue de Richelieu, n° 76”, dans la maison où, de 1806 à 1808, “*Cherubini, Mehul et c^{ie}*”, marchands de musique” avaient leur magasin.

Bien qu’au fonds de commerce de fleuriste-plumassier fussent attachés des “brevets de Madame, du duc d’Orléans, des empereurs de Russie et d’Autriche, des rois de Prusse et de Bavière”, l’affaire confiée à Alexandre Batton fut loin de prospérer. Le compositeur-plumassier jouait de malchances: le 3 décembre 1826, il perdait sa femme; en 1827, *Ethelvina*, opéra dont les paroles étaient de Paul de Kock, ne réussissait pas. En février 1828, deux autres ouvrages connaissaient peu de succès. Batton, découragé redevenait artisan-commerçant. En septembre 1829, il se remarie. Le contrat de mariage est passé au couvent des Ursulines, 100, rue de Vaugirard, le 9 septembre 1829. Sa nouvelle épouse, Palmyre Laforest, un peu plus âgée que lui, est fortunée et sait faire fructifier—ses livres de compte l’attestent—les biens dont son père lui a fait donation en 1822, avant d’être interdit quelques années plus tard. Elle possède en particulier des immeubles—dont un bazar—situés 23, boulevard des Italiens, près des *Bains chinois*.

En 1832, Alexandre Batton vendait le fonds de commerce dans lequel Palmyre avait englouti quelques dizaines de milliers de francs. Le compositeur peut alors se consacrer entièrement à la musique, mais soit que l’inspiration fût tarie, soit que ses librettistes l’eussent desservi, il abandonna la composition pour le professorat au Conservatoire et l’inspection des écoles de musique des départements. En 1855, il mourut à Versailles dans une maison de campagne achetée par sa femme. Palmyre le fit enterrer au cimetière Montmartre à côté de Louis-Joseph Laforest, mort en 1849.

Elle-même mourut à Paris, le 13 janvier 1870, après une longue maladie pendant laquelle elle fut soignée et très entourée par ses amies, en particulier par Mme Cherubini, belle-fille du compositeur, et par Mme Beynac. Mme Aupick, retenue à Honfleur par son état de santé, s’était mise en rapport avec cette dernière “pour implorer pour la mourante les secours de la religion et pour avoir souvent de ses nouvelles”.²

La défunte était fort riche. Mais elle n’avait inscrit son amie Caroline, ni dans son testament du 16 mars 1861, ni dans un codicille du 28 décembre 1869. Mme Beynac, qui, elle, figurait parmi les légataires, sut heureusement voiler la vérité en écrivant à Mme Aupick qu’ “il n’y avait pas de testament”, mais qu’elle avait pu mettre de côté une toute petite boîte de porcelaine. Mme Beynac “s’excuse beaucoup, écrivait Mme Aupick, à Félicité Baudelaire, en m’envoyant un objet si minime, persuadée, connaissant l’amitié que me portait la pauvre défunte, qu’elle m’aurait donné quelque chose de mieux; n’importe,

je suis charmée de posséder ce petit objet, sans valeur, il est vrai, mais qui lui était familier, puisqu'en s'habillant, elle y puisait ses épingles”.

Les notes biographiques qui précèdent donnent raison, dans l'ensemble, à Baudelaire: en 1862, Mme Batton était *vieille*: elle avait soixante-huit ans; *seule*: elle était veuve, entourée cependant d'amies—peut-être parce qu'elle était *riche*.

JEAN ZIEGLER

Notes

1. *Les Derniers Mois de Charles Baudelaire et la publication posthume de ses oeuvres*, par Jean Richer et Marcel A. Ruff, Nizet, 1976.

2. Collection particulière.

LES OBSEQUES DE M. BATTON

Après avoir lu l'article de M. Jean Ziegler, M. W. T. Bandy a retrouvé les lignes suivantes que le *Messenger des Théâtres et des Arts* a insérées le 21 octobre 1855 sous la rubrique “Faits divers”:

“Batton, professeur au Conservatoire, vient de mourir presque subitement à Versailles, à son retour d'une tournée d'inspection dans les départements du Midi.

Ses obsèques ont eu lieu avant-hier à Notre-Dame-de-Lorette, au milieu d'un immense concours d'assistants. Tout le Conservatoire, professeurs et élèves, un grand nombre de membres de l'Institut, mille à douze cents personnes de diverses classes de la société étaient venus rendre les derniers devoirs à l'éminent professeur et à l'homme de bien.

La messe a été dite en musique par les élèves du Conservatoire, instrumentalistes et chanteurs, sous la direction de M. Pasdéloup. M. Pouchard, professeur, avait voulu prendre part à ce chœur funèbre et touchant. Le grand orgue était tenu par M. Jules Cohen.

Après la cérémonie funèbre, la dépouille du défunt a été portée au cimetière Montmartre. Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Auber, Halévy, Edouard Monnais, Panseron, le baron Taylor et un ami de la

famille. Aux premiers rangs dans le cortège on remarquait MM. Ambroise Thomas, de Saint-Georges, Clapisson, Elwart, Bordogni, Moreau-Sainti, etc. etc.

Des discours vivement sentis ont été prononcés sur la tombe du défunt par MM. Edouard Monnais, Michel Masson (au nom de la Société des auteurs dramatiques) et Panseron.

M. Batton n'était âgé que de cinquante-sept ans. Il laisse au Conservatoire une place où il sera difficilement remplacé."

BAUDELAIRE ET NERVAL OU BAUDELAIRE ET BLAZE DE BURY?

Le dernier numéro du *Bulletin Baudelairien* a publié une étude où M. Melvin Zimmerman relève certains éléments textuels qui feraient du *Faust* traduite par Nerval une source de Baudelaire.¹ D'une part, Nerval écrit: "Celui-là seul est digne de la liberté comme de la vie, qui tous les jours se dévoue à les conquérir, et y emploie, sans se soucier du danger, d'abord son ardeur d'enfance, puis sa sagesse d'homme et de vieillard"; à quoi Baudelaire fait écho: "Celui-là seul est digne de la liberté, qui sait la conquérir".

Le texte nervalien, qui est cité d'après l'édition Garnier de [1969], occupe, dans les volumes de 1840 et de 1850, les pages 256 et 43. On se souvient qu'un différend opposa en 1840 Gérard et Blaze de Bury, sur leur version de *Faust*. Le passage mentionné plus haut est ainsi traduit chez Blaze: "Celui-là seul est digne de la liberté comme de la vie, qui *sait*² chaque jour se la conquérir".³ Comparé au text écrit par Baudelaire vers 1863, celui de Blaze présente la forme *sait*⁴, à quoi correspond chez Nerval *se dévoue à*.⁵

Il paraît donc difficile de croire que Nerval constitue ici la source—ou tout au moins la source unique—de Baudelaire. Difficile également d'assimiler, sur des bases aussi précaires, le "bon Démon" au "bon Gérard".

JEAN GUILLAUME, s.j.

Notes

1. "Quelques Allusions dans "Assommons les pauvres" ou du nouveau sur Baudelaire et Nerval" (t. 14, Supplément 1979, p. 1-2).

2. Nous soulignons.

3. 1840, p. 491; texte repris en 1842, p. 480.

4. Nous soulignons.

5. Nous soulignons.

LE SURNATURALISME FRANÇAIS

Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs la publication récente des actes du colloque "Le Surnaturalisme français: de Baudelaire au Surréalisme" organisé par le W. T. Bandy Center for Baudelaire Studies à l'Université Vanderbilt les 31 mars et 1^{er} avril 1978. Le volume, intitulé *Le Surnaturalisme français*, a paru aux Editions de la Baconnière à Neuchâtel. Il contient les textes suivants: "La littérature française à la lumière du surnaturalisme" de Claude Pichois; "Baudelaire et le surnaturalisme" de Max Milner; "Du *Faust* de Goethe au surnaturalisme de Nerval" de Jean Guillaume; "Victor Hugo et le surnaturalisme" de Jean Gaudon; "Le Temps du fantasme" de Albert Sonnenfeld; "Sur Mallarmé" de Paul Bénichou; "Du supranaturalisme au surréalisme" de Marc Eigeldinger; "Nietzsche et Baudelaire" de Stéphane Michaud.

ERRATUM

Dans l'article de notre collaborateur, M. Melvin Zimmerman, duquel il est question à la page 13, *supra*, une seconde note se référant à la *Boutade d'un républicain* a, par mégarde, été omise. Il convient, donc, de l'ajouter à la fin de cet article:

²Attribuée à Nerval, parue dans *La Revue comique à l'usage des gens sérieux*, Paris, Dumineray, nov. 1848-avril 1849, p. 27.

BULLETIN BAUDELAIRIEN

Hiver 1980

Tome 15, n°2

SOMMAIRE

LES ANNEES DE FORMATION
DE JOSEPH-FRANÇOIS BAUDELAIRE 2
*par Dominique JULIA, maître de recherches au Centre
National de la Recherche Scientifique*

UN RAPPORT DE POLICE SUR J.-FR. BAUDELAIRE (1811);
J.-FR. BAUDELAIRE ET LE THEATRE DE L'ODEON (1823) .. 16
Deux documents présentés par Jean ZIEGLER

LES ANNEES DE FORMATION DE JOSEPH-FRANÇOIS BAUDELAIRE

La jeunesse du père de Charles Baudelaire reste encore mal connue, même si des apports récents ont largement contribué à l'éclairer¹. Nous voudrions ici ajouter quelques éléments au dossier sans prétendre pour autant avoir reconstitué l'entier *cursus* de Joseph-François Baudelaire.

Fils et petit-fils de vigneron, celui-ci est très vraisemblablement allé à l'école élémentaire de son village. On sait que la Champagne était alors une région pionnière en matière de scolarisation et d'alphabétisation et qu'il n'était quasiment pas de village qui n'eût son maître d'école². Les visites pastorales effectuées à La Neuville-au-Pont en 1731 par l'évêque Nicolas de Saulx-Tavannes³ et en 1748 par son successeur Charles-Antoine de Choiseul-Beaupré attestent d'ailleurs la présence d'un maître d'école dans ce gros bourg (745 communicants en 1731, 800 en 1748). Il est vrai qu'en 1731 Nicolas-Michel Eberhard—qui fut curé de La Neuville-au-Pont de 1720 à sa mort en 1756—se plaint dans le mémoire préalable à la visite de la “grande négligence de la part des pères et mères pour l'instruction des enfants, aussi grande ignorance dans les enfants, grande inclination pour boire dans les garçons même de l'âge de neuf ans et grande facilité à jurer”⁵. Quoi qu'il en soit de ce sombre tableau, notons cependant que tous les membres de la famille Baudelaire se distinguent par une signature aisée sur les registres paroissiaux de La Neuville-au-Pont, manifestant ainsi leur maîtrise de l'écriture: père et mère de Joseph-François mais aussi grand-père maternel, oncles et tantes, cousins⁶. Pour achever cette brève esquisse de La Neuville-au-Pont au XVIII^e siècle, il convient d'ajouter que ce bourg champenois ne semble pas être une paroisse particulièrement fervente. En 1731, l'église est ouverte de toutes parts, “moitié de la nef est totalement fendue et l'autre moitié menace une ruine très prochaine et donne lieu d'appréhender que les paroissiens ne s'y trouvent malheureusement ensevelis dans les ruines”. Il y a plus de douze ans que l'église se trouve “dans ce triste état” et les paroissiens ne paraissent pas s'en être émus outre mesure: c'est sans doute la menace d'un interdit—que l'évêque décrète pour la Saint Martin 1731 si l'église “n'est alors totalement réparée”⁷—qui oblige les habitants à restaurer l'édifice. De fait, en 1748 lors de la visite suivante, l'église se trouve en bon état. Mais “un assez grand nombre de paroissiens” n'ont toujours point satisfait au devoir pascal et déjà, en 1731, le même curé déplorait “le grand nombre de personnes qui ne font point de Pâques. Il y en a qui ne se présentent point, d'autres quelquefois qui se présentent, qui après les avoir faits une année reprennent leur ancien train, d'autres qui n'accusent que leur

négligence et soit qu'ils les fassent soit qu'ils ne les fassent pas vivent toujours de même". Sans doute le bourg de La Neuville-au-Pont n'est-il pas alors une exception dans le diocèse de Châlons⁸ mais on peut émettre l'hypothèse selon laquelle l'importance des activités viticoles n'est peut-être pas étrangère à ce détachement précoce: les villages vigneronniers en Champagne ne manifestent pas une piété exemplaire et les curés voisins du diocèse de Reims dénoncent dans l'enquête épiscopale de 1774 leur farouche indépendance qu'ils qualifient de "républicaine"⁹.

La première mention à notre connaissance du nom de Joseph-François Baudelaire figure dans le programme d'un "Exercice de Messieurs les écoliers de Ste Menehould pour la première classe" en 1775¹⁰. Qu'était alors le collège de Sainte-Menehould?¹¹ Jusqu'en 1750 les classes latines de cette petite ville n'avaient été conduites que par un seul régent rémunéré en partie sur les octrois et sur les revenus patrimoniaux¹². Le 28 septembre 1750, la ville passait contrat avec Nicolas-François Buirette, clerc tonsuré natif de Sainte-Menehould âgé alors d'une vingtaine d'années. Ce professeur qui devait rester en place jusqu'à la Révolution¹³ est à l'origine du développement du petit établissement champenois.

Dès son arrivée, il prévoit une répartition des élèves en quatre classes, obtient de la ville la dépense annuelle d'une somme de 57 livres 10 sols destinée à l'achat de livres pour la distribution des prix, et à la décoration de la salle où se dérouleront les exercices publics au commencement du mois de septembre de chaque année. Il fait en même temps acheter tout un matériel scolaire pour l'enseignement de la géographie: "une sphère montée sur son pied, une carte de mappemonde, d'autres cartes contenant les quatre parties du monde, la France et la Champagne, lesquelles seront doublées de toile avec des roulles [sic] pour demeurer aux dites classes latines et servir à montrer aux étudiants les principes de la géographie"¹⁴. C'est dire déjà l'impulsion moderne que le jeune régent entend donner à son enseignement.

En 1755, la ville, mettant à profit l'achèvement du bâtiment "destiné pour le logement du chapelain de l'Hôtel-Dieu, du régent et des classes latines", révisé les conditions du contrat de 1750 et procède à l'extension du collège, vieux rêve caressé depuis 1714 mais jamais exécuté¹⁵. Désormais deux régents se partageront les classes latines, l'un tenant les classes de troisième, seconde et rhétorique, cependant que son adjoint assurera "la sixième, cinquième et quatrième, même les premiers principes". La croissance de l'établissement a pu être envisagée grâce au rattachement de la desserte de l'Hôtel-Dieu à la fonction de régent: les deux professeurs seront désormais chapelains de l'hôpital, percevront les rémunérations attachées à ce service, tout en continuant à jouir des revenus antérieurement affectés aux classes latines et des

rétributions scolaires payées par les écoliers à raison de vingt sols par mois même pendant les vacances. L'opération est donc fructueuse pour la ville puisqu'elle accroît son équipement scolaire sans bourse délier. Le règlement établi à l'occasion de cette transformation ne présente pas d'originalité particulière: il fixe l'horaire des classes le matin de huit heures (à l'issue de la messe de l'Hôtel-Dieu à laquelle les écoliers doivent assister tous les jours) à dix heures et demie, et l'après-midi de deux à quatre heures et demie; les vacances, précédées par les exercices publics qui marquent la fin de l'année scolaire, commencent le 8 septembre pour s'achever le 19 octobre, lendemain de la Saint-Luc. Un petit pensionnat, dont le second régent est plus particulièrement chargé, est adjoint au collège: les pensionnaires reçoivent les dimanches et fêtes "une instruction familière en forme de catéchisme pendant une bonne demi-heure et les jours de congé une instruction d'histoire ou de géographie, à laquelle il sera loisible aux écoliers [externes] d'assister".

En 1763 le collège de Sainte-Menehould a quarante à cinquante écoliers externes, et dix à quinze pensionnaires¹⁶. La ville, dans le mémoire qu'elle adresse aux commissaires du Parlement de Paris chargés de la réorganisation de l'enseignement après l'expulsion des Jésuites, réclame une nouvelle extension de son établissement par l'ajout de deux nouveaux maîtres à ceux qui y enseignent déjà, et propose même des solutions pour financer l'opération. Les parlementaires ne paraissent pas avoir été sensibles à cette argumentation et le collège est resté en l'état avec une audience locale limitée.

Le prospectus rédigé par Nicolas-François Buirette en 1772¹⁷ permet de connaître le "plan d'institution", original et moderne dans son esprit, qu'il se proposait de suivre dans son établissement afin d'y développer une "éducation patriotique et chrétienne" face aux dangereuses maximes d'une "téméraire philosophie". Quatre points y sont mis en valeur. Tout d'abord la première place est donnée à la langue française: "ne serait-il pas presque scandaleux qu'elle n'entrât pas dans une institution française?". Le premier régent de Sainte-Menehould recommande l'utilisation de la grammaire de François-Noël de Wailly et "pour joindre l'exemple au précept" fait "apprendre aux jeunes grammairiens d'excellents morceaux français". Vient ensuite le latin "langue commune à toutes les professions savantes auxquelles elle ouvre pour ainsi dire la porte" et qui sera toujours enseigné parallèlement à la langue française "afin qu'ainsi réunies elles se prêtent un mutuel secours". On joint donc aux auteurs latins les auteurs français "analogues": La Fontaine à Phèdre, Boileau à Horace, *La Henriade* à *l'Énéide* et "aux grands hommes de l'Antiquité on opposera d'illustres personnages de la patrie". Les termes mythologiques et géographiques nécessaires à l'interprétation des auteurs sont expliqués et l'on

invite les élèves à se munir du *Dictionnaire abrégé de la Fable* de Pierre Chompré ainsi que d'un traité de géographie et de quelques cartes.

Si François Buirette n'a pas la prétention de "donner un cours d'histoire peut-être incompatible avec les occupations classiques", il entend cependant mettre sous les yeux de ses disciples "quelques traits frappants de nos plus grands monarques et des illustres personnages à qui la patrie doit tout . . . la France a des héros à opposer à tout ce que les nations anciennes et modernes ont de plus grand". Comme il est habituel à l'époque, l'histoire est d'abord une leçon de morale: il s'agit de livrer "à la mémoire des jeunes citoyens les anecdotes les plus propres à les enflammer du saint amour de la patrie". Les auteurs recommandés sont ici des livres récents "très bien faits": le *Tableau de l'Histoire de France* de Pons-Augustin Alletz paru en 1766 et déjà réédité en 1769 en raison de son succès dans les collèges¹⁸ et les *Anecdotes Françaises* de l'abbé Guillaume Bertoux publiées en 1767. C'est à ce dernier ouvrage que Buirette emprunte, lors de l'exercice public de 1775, l'essentiel des questions de "patriotisme" auxquelles les élèves doivent répondre. Il n'est donc pas inutile de rappeler les intentions pédagogiques que l'auteur exprimait dans la préface de son ouvrage.

On se propose d'intéresser l'esprit en l'amusant et de le forcer pour ainsi dire à retenir la chronologie de notre histoire, à connaître le génie propre de la nation et à se former des idées justes sur chacun des siècles qui se sont écoulés depuis l'établissement de la monarchie française. Une action qui caractérise un grand homme est suivie d'un trait plaisant ou sérieux, d'une pensée ingénieuse, d'un bon mot ou d'un événement remarquable. L'ordre chronologique auquel on s'est astreint devait nécessairement produire cette variété et mêler l'utile à l'agréable. Ce qui doit être regardé comme l'objet d'une simple lecture amusante est joint à tout ce que l'on rencontre dans nos Annales de plus intéressant sur la religion, le gouvernement politique, la guerre, la navigation, les monuments publics, les jeux, les spectacles, les coutumes, les usages de la vie commune, en un mot ce que l'on entend par les mœurs d'une nation¹⁹.

Le dernier volet de ce plan d'éducation est l'instruction religieuse: après "l'homme de lettres, le citoyen utile", c'est "le chrétien éclairé" qu'il convient de former, pour le confirmer dans sa créance face aux attaques journalières dont celle-ci est l'objet. A la vérité, la définition de la religion proposée par Buirette paraît bien pénétrée du vocabulaire philosophique: "La religion est la base la plus solide de toutes les vertus essentielles au bonheur de la société civile, le moyen le plus propre à faire régner sur la terre la paix, l'humanité, la douceur, la bienfaisance". Les "jeunes catéchumènes" doivent posséder l'*Abrégé de l'histoire de l'Ancien Testament* du célèbre abbé janséniste François-Philippe Mesengui, ainsi que le *Dictionnaire de la Bible* de Chompré. Les plus fortunés sont invités à y joindre le *Discours sur l'Histoire universelle* de Bossuet et les

Mœurs des Israélites et des Chrétiens de Claude Fleury, l'un des "best-sellers" de l'édition scolaire.

L'exercice public auquel participent dix-sept écoliers de la première classe en 1775 montre l'application du programme pédagogique annoncé dans le prospectus de 1772. En français, les élèves ont à répondre sur les figures du discours, les tropes. En latin, ils doivent traduire la première *Catilinaire* de Cicéron, quatre odes du premier livre des *Odes* d'Horace, le premier livre de l'*Enéide* de Virgile, le dernier chapitre des *Tusculanes* de Cicéron, l'extrait d'Aulu-Gelle édité par Chompré, un extrait de la *Mostellaire* de Plaute. Chaque texte latin est mis en parallèle soit avec un texte français en raison de sa forme (figures utilisées, genre littéraire), soit avec un trait de l'histoire de France ou une anecdote contemporaine en raison de son contenu: ainsi aux frayeurs de Denis le tyran correspondent celles de Louis XI, à côté de Fabricius refusant l'argent des Samnites on placera "le vertueux Fabert refusant de la part des Sedanais une belle tenture de tapisserie qu'ils avaient fait venir de Flandre . . . La fortune philosophique de Protagoras due à la rencontre de Démocrite nous rappellera la fortune littéraire du célèbre Rollin fils d'un coutelier de Paris dont un Blanc-Manteau découvrit le génie naissant"²⁰. Chaque morceau latin se trouve donc actualisé par un rapport direct avec des événements tirés de l'histoire ancienne ou récente de la France, et l'on est en droit de se demander si, dans cette perspective pédagogique, la traduction et l'explication du texte ancien lui-même ne sont pas escamotées au profit d'un commentaire proliférant, même s'il nous est affirmé que chaque élève "sera en état de réciter un morceau de ses auteurs". Le programme d'histoire qui va pour l'année 1775 de Louis XII à Henri III s'intitule de manière significative "patriotisme" et porte en exergue la devise: "Les exploits de nos ancêtres sont devenus notre héritage". Comme nous l'avons dit plus haut, Buirette emprunte beaucoup de traits aux *Anecdotes Françaises* de l'abbé Bertoux: d'où, au-delà de la célébration des rois (et particulièrement de Louis XII aimé de son peuple), quelques notations sur les mœurs, les jeux, les costumes. L'exercice d'instruction religieuse vise à prouver la nécessité d'une religion (tirée de l'existence de Dieu et de l'immortalité de l'âme), la vérité de la religion chrétienne (démontrée par la divinité de son fondateur à l'opposé du mahométisme, mais aussi par "cette foule d'hommes de génie qui ont employé leurs talents et leur plume à sa défense"), les caractères de l'Anglaise une, sainte, catholique et apostolique à la différence des protestants et des orthodoxes.

Tel est donc le programme suivi par Joseph-François Baudelaire à Sainte-Menehould: il atteste à l'évidence un souci d'adapter l'enseignement du collège aux exigences de son temps par la place éminente réservée à l'histoire, à la géographie et au français. Joseph-François Baudelaire a alors pour condisciple

Pierre Pérignon, le futur tuteur de Caroline Archenbaut Defayis. L'amitié des deux hommes s'est donc nouée sur les bancs du collège de Sainte-Menehould et non à Sainte-Barbe où la mention d'un Pérignon sur le registre de recette peut tout aussi bien désigner un homonyme²¹. Les chemins des deux amis divergent à partir de cette année 1775. Pierre Pérignon suit une carrière assez naturelle pour un fils d'avocat au Parlement: il part pour la Faculté de Droit de Reims où nous le rencontrons dès le premier trimestre de l'année scolaire 1775-1776 (il ne fera donc pas de philosophie, classe qui en cette fin du XVIII^e siècle est de plus en plus réservée aux seuls candidats à la cléricature) et où il demeure jusqu'à la fin de l'année scolaire 1777-1778, accomplissant ainsi les douze trimestres de scolarité exigés par l'édit d'avril 1679²². Contrairement à ce qu'affirme Monsieur Ruff, ce n'est pas Pierre Pérignon qui fut tonsuré à Sainte-Menehould le 24 juin 1777 mais son frère Pierre-François né le 22 juillet 1762²³. Peut-être est-ce d'ailleurs ce dernier qui, au cours de son *cursus*, passe un court trimestre à Sainte-Barbe en octobre 1783. En tous les cas, le fait que Joseph-François Baudelaire ne figure pas parmi les jeunes gens tonsurés à Sainte-Menehould par l'évêque venu faire sa visite pastorale, est à lui seul un indice qu'il a déjà quitté à cette date le collège de Nicolas-François Buirette: car parmi les treize tonsurés nous rencontrons deux de ses condisciples figurant sur l'exercice public de 1775.

Où est-il allé entre 1775 et 1777? Il n'apparaît sur aucun acte des registres paroissiaux de La Neuville-au-Pont. L'hypothèse la plus vraisemblable est que son professeur, ayant décelé les aptitudes intellectuelles du jeune homme, l'a envoyé à Paris. Encore fallait-il lui fournir les moyens d'y faire ses études. Les trois quarts des quelque cinq cents bourses du collège Louis-le-Grand étaient assorties de conditions d'origine géographique précises: or le diocèse de Châlons-sur-Marne n'y est pas représenté. Il est très probable qu'en raison de relations que nous ignorons, Nicolas-François Buirette a obtenu pour son protégé une bourse de la communauté de Sainte-Barbe. Par un accord passé entre le cardinal de Rohan grand aumônier de France et Christophe de Beaumont archevêque de Paris, vingt-deux bourses fixes avaient été créées dont sept payées sur le revenu de la mense épiscopale et les quinze autres sur l'excédent de la chapelle du roi. Les deux fondateurs s'étaient réservé pour eux et leurs successeurs le droit de nomination des sujets qui seraient pourvus de ces bourses: fixées les unes à 200, les autres à 150 livres, elles n'acquittaient qu'une partie de la pension qui était de 300 livres²⁴. Il semble même que certains boursiers étaient reçus gratuitement. La première condition que l'on exigeait d'eux était la réussite scolaire:

Le moyen le plus efficace pour nourrir l'émulation était de recevoir sans pension ou pour une pension modique un nombre de sujets distingués, convaincus de la nécessité où ils étaient de

travailler pour ne point perdre leur place. Ils n'omettaient rien pour réussir et leur exemple animait les autres; l'amour-propre s'en mêlait ensuite et l'on regardait comme un affront de ne point occuper les premières places de sa classe. Les rhétoriciens furent une fois privés de récréation pour avoir laissé deux étrangers s'emparer de deux chaires d'empereurs. A l'ignominie du châtement se joignait l'aiguillon des récompenses²⁵.

Les "barbistes" suivaient les cours du collège du Plessis et bénéficiaient en outre de maîtres particuliers à chaque classe (douze pour l'ensemble du cycle des humanités)²⁶ qui chaque soir corrigeaient les devoirs, faisaient réciter les leçons et même donnaient une explication d'auteur supplémentaire. Forts de cet encadrement spécifique, ils remportaient fréquemment des prix ou des accessits au Concours général: c'est justement le cas de Joseph-François Baudelaire en 1778 et 1779. Remarquons toutefois qu'il est encore en rhétorique en 1777-1778 alors qu'il a quitté la première classe de Sainte-Menehould depuis septembre 1775. Ce phénomène—que nous qualifierions aujourd'hui volontiers de retard scolaire, puisqu'en juin 1778 le jeune Joseph-François a dix-neuf ans—signifie simplement que le niveau du collège de Sainte-Menehould n'est pas équivalent à celui des collèges parisiens et que l'on a vraisemblablement contraint l'étudiant champenois à entrer dans une classe inférieure à celle dont il était censé sortir. Le cas est loin d'être isolé et les provinciaux faisaient fréquemment l'expérience de cette rétrogradation, lors de leur arrivée à Paris. Quoi qu'il en soit, Joseph-François Baudelaire, élève de rhétorique au collège du Plessis-Sorbonne, remporte au concours général des collèges de l'Université de Paris de 1778 le dixième accessit de vers latins, le troisième de version latine et le troisième d'amplification française²⁷. L'année suivante, redoublant la classe de rhétorique, il obtient le deuxième accessit d'amplification latine, le huitième de vers latins, et le huitième de version grecque²⁸. Ces distinctions soulignent l'excellence scolaire de notre héros et montrent que, près de soixante ans après, le jeune Charles Baudelaire ne fait que suivre les traces paternelles lorsqu'il remporte, au même concours, prix et accessits de vers latins ou de version latine²⁹ . . . Ajoutons que le redoublement de la rhétorique ne comporte à Paris aucune signification péjorative: ce sont plutôt les meilleurs élèves qui, pour parfaire leur maîtrise du discours, recommencent leur année.

Au-delà de 1779, les éléments d'information que nous possédons sur Joseph-François Baudelaire proviennent essentiellement de trois sources: les archives universitaires, les archives ecclésiastiques des diocèses de Châlons-sur-Marne et de Sens, le registre de recette et de dépense de la communauté de Sainte-Barbe. Leur confrontation permet d'établir de manière à peu près sûre le *cursum* de l'étudiant champenois. D'octobre 1779 aux vacances 1781, il suit les cours de philosophie de l'Université de Paris³⁰, et il y a tout lieu de penser qu'il est demeuré à Sainte-Barbe (où quatre maîtres de philosophie donnaient chaque

soir une conférence aux étudiants qui leur étaient assignés) tout en suivant les cours du collège du Plessis-Sorbonne. Le 24 mai 1781, l'évêque de Châlons lui accorde un dimissoire pour se faire tonsurer par l'archevêque de Paris³¹. De fait, le jeune philosophe est tonsuré en l'église Saint-Nicolas du Chardonnet le 16 juin de la même année par Philippe Taboureau, évêque *in partibus* de Cydon sur l'autorisation de l'archevêque Christophe de Beaumont³². Le 4 août suivant, il est nommé maître-ès-arts de l'Université de Paris³³, grade qui sanctionne les deux années de philosophie passées dans un collège universitaire.

D'octobre 1781 aux vacances 1784, Joseph-François Baudelaire suit les cours de la Faculté de théologie³⁴. C'est au cours de cette période qu'il reçoit les ordres successifs. En effet, l'évêque de Châlons-sur-Marne lui accorde en mai 1782 un dimissoire pour les quatre mineurs et un autre en décembre de la même année pour le sous-diaconat³⁵. Tout candidat au sous-diaconat devant, sous l'Ancien Régime, justifier d'un revenu destiné à lui assurer théoriquement une vie décente (titre de rente fourni par les parents ou bénéfice attaché à une fonction), Joseph-François Baudelaire "clerc tonsuré et minoré du diocèse de Châlons en Champagne, maître-ès-arts de l'Université de Paris, y demeurant en la communauté de Sainte-Barbe, paroisse de St Etienne-du-Mont", prend possession le 27 novembre 1782, par l'intermédiaire d'un procureur, de la chapelle Saint-Denis en l'église collégiale Notre-Dame de Bray-sur-Seine, bénéfice laissé vacant le 9 juillet précédent par la démission pure et simple de son précédent titulaire³⁶. On est donc en droit de supposer que Joseph-François Baudelaire reçut à Paris le sous-diaconat à l'ordination de Noël 1782, le diaconat et la prêtrise en 1783 ou au début de 1784 bien que les pièces justificatives de ces ordinations successives ne nous aient pas été conservées³⁷.

Il faut pourtant se demander comment il a pu être ordonné sans faire de séminaire. En fait, le passage dans la communauté de Sainte-Barbe au titre de maître d'étude en tenait lieu aux yeux de l'archevêque de Paris; c'est même l'une des raisons pour lesquelles celui-ci, s'estimant le supérieur-né de la communauté, avait réformé en 1773 ses statuts, provoquant ainsi un conflit ouvert avec la maison de Sorbonne qui entendait maintenir les liens privilégiés qui unissaient Sainte-Barbe au collège du Plessis³⁸. L'un des mémoires écrits à l'occasion de ce débat explique très clairement:

Tous ces maîtres présidaient tour à tour à la salle commune d'où il est aisé de conclure que de deux jours l'un au moins ils avaient la liberté de vaquer à leurs études. Quoique les honoraires de ces places fussent très modiques, elles étaient très recherchées par cette raison et plus encore parce qu'elles tenaient lieu de séminaire, ce qu'elles devaient à la régularité de la maison et au crédit du supérieur général, mais un usage précieux était de ne donner ces places qu'à ceux qui avaient été élevés dans la communauté depuis leur enfance ou du moins depuis plusieurs années

et qui y avaient paru avec honneur. Cette coutume entretenait la plus vive émulation parmi les étudiants. Un jeune homme qui se voyait soumis à un ancien camarade dont il avait estimé la vertu et les talents ne devait-il pas se promettre le même sort, s'il marchait sur ses traces? Il s'efforçait donc de le mériter comme lui. Ajoutez à cela l'attachement du supérieur général à ses supérieurs et maîtres à qui il ne manquait pas de procurer des postes Avantageux quand l'occasion s'en présentait. Au reste aucun maître n'était nommé qu'après avoir fait au moins un an de théologie³⁹.

Tout laisse à penser que le processus ici décrit est celui-là même que Joseph-François Baudelaire a suivi. On peut ainsi contrôler les renseignements fournis, près d'un siècle plus tard, par Madame Aupick à Charles Asselineau sur la carrière de son premier mari: "Il avait été répétiteur, en rhétorique, à Sainte-Barbe, pendant deux ans, tandis que le proviseur, qui l'aimait beaucoup, lui cherchait une éducation à faire"⁴⁰. En fait, Joseph-François Baudelaire a occupé ces fonctions de maître de rhétorique—qu'il devait vraisemblablement à ses succès scolaires—pendant trois ans: nous le savons habitant la communauté de Sainte-Barbe en novembre 1782, alors qu'il a déjà fait une année d'études de théologie, et nous le rencontrons sur le registre des recettes et des dépenses de la communauté de Sainte-Barbe en novembre et décembre 1783 puis en octobre 1784 où est indiquée la rétribution annuelle qui lui est allouée⁴¹. C'est sans doute à la fin de juin ou au début de juillet 1785 qu'il quitte Sainte-Barbe pour entrer au service d'Antoine-César de Choiseul-Praslin en qualité de précepteur de ses enfants Félix et Alphonse. En effet, il reverse en septembre 1785 au procureur de la communauté l'équivalent de trois mois de salaire⁴². Et cette date correspond exactement à la teneur de la lettre qu'il adresse en mai 1791 aux paroissiens de Dommartin-sous-Hans qui l'ont élu curé constitutionnel pour leur faire savoir "qu'attaché depuis six ans à M. et Mme de Praslin il ne pouvait les quitter"⁴³.

En entrant chez les Choiseul-Praslin, Joseph-François Baudelaire n'a pas pour autant renoncé à la perspective d'obtenir un bénéfice puisqu'il se fait concéder par l'Université de Paris des lettres de nomination sur l'abbaye Saint-Pierre de Ferrières-en-Gâtinais appartenant aux Bénédictins de Saint-Maur et située dans le diocèse de Sens, lettres qui lui ouvraient le droit de jouir de "l'expectative" des gradués⁴⁴. En effet muni de ces lettres, tout nouveau gradué pouvait, après les avoir fait insinuer en même temps que ses grades et ses lettres de *quinquennium* (temps d'étude passé à l'Université), requérir le collateur auprès duquel il avait été nommé par l'Université, de lui accorder l'un des bénéfices dépendant de sa nomination si celui-ci venait à vaquer pendant les mois "réservés" aux gradués: janvier, avril, juillet, octobre. Les lettres de nomination sont accordées à Joseph-François Baudelaire lors d'une assemblée générale de l'Université, le 6 octobre 1785. Mais elles ne lui ont été expédiées

que le 2 mai 1786, au moment où il a réclamé cette pièce pour constituer son dossier⁴⁵. Le 4 mai, devant M^e Dosne notaire au Châtelet de Paris, Joseph-François Baudelaire “prêtre du diocèse de Chaalons-sur-Marne . . . demeurant à Paris rue du Bacq paroisse St Sulpice”⁴⁶ constitue François Queneau, curé de Fontenay-en-Gâtinais comme son procureur pour “notifier et exhiber les originaux de ses lettres de tonsure, de maître-ès-arts, de tems d’études pendant cinq ans, et de nomination à lui accordées par ladite Université, toutes lesdites lettres duement signées, scellées et en bonne et due forme, ensemble ses noms, surnoms et qualités aux Révérends abbé, prieur et religieux de ladite abbaye de Ferrières tant conjointement que divisément, . . . leur bailler copie à ce qu’ils n’en ignorent et veuillent bien nommer ou pourvoir led’s^t Baudelaire, ainsi gradué nommé aux bénéfices qui viendront à vacquer ès mois affectés aux gradués, en cas de vacance de bénéfice pendant lesdits mois”⁴⁷. Cette notification de grades au collateur était indispensable pour que les lettres de nomination de l’Université puissent prendre effet, et François Queneau, accompagné d’un notaire apostolique de Sens et de deux témoins, prêtres de paroisses voisines, se rend à l’abbaye de Ferrières le 23 juin suivant et remet copie de toutes les pièces au domestique qui leur ouvre la porte⁴⁸. Le 10 juillet, l’ensemble du dossier est inscrit dans le registre des insinuations ecclésiastiques du diocèse de Sens et c’est à cette contrainte juridique que nous devons de pouvoir reconstituer assez exactement le *cursum* clérical du père de Charles Baudelaire.

La période qui s’ouvre avec le préceptorat des enfants du duc de Choiseul-Praslin nous est malheureusement beaucoup moins bien connue, et l’essentiel des renseignements que nous possédons tient au récit fait par Madame Aupick à Charles Asselineau dans sa lettre de 1868⁴⁹. On aimerait connaître les liens d’amitié, les relations littéraires et artistiques nouées dans le salon des Choiseul-Praslin. En tous les cas, le refus de la cure de Dommartin-sous-Hans en 1791 souligne simplement l’attachement de Joseph-François Baudelaire à la famille de ses élèves, sans qu’on en puisse déduire de sa part aucun jugement défavorable vis-à-vis de la Constitution Civile du Clergé. Ce qui frappe en revanche, c’est la rapidité avec laquelle il a abdiqué ses fonctions lors de la grande vague déchristianisatrice. Un décret de la Convention en date du 23 brumaire an II (13 novembre 1793) permettait aux autorités constituées de recevoir “des ecclésiastiques et ministres de tout culte la déclaration qu’ils abdiquent leur autorité”. Les listes certifiées de ces déclarations devaient être adressées au Comité d’instruction publique de la Convention. Le directoire du district de Franciade (nom révolutionnaire de Saint-Denis) envoya le 25 nivôse an II (14 janvier 1794) la liste des abdicataires de son ressort, avec mention de leur domicile et de la date de leur déprêtrisation. On y indique que

“Beaudelaire, ex-prêtre” demeurant à Auteuil a abdicqué le 29 brumaire (19 novembre 1793), soit six jours après la promulgation du décret⁵⁰. Il ne faudrait pourtant pas surevaluer cette précocité qui est l’une des caractéristiques de Paris et de la région parisienne: l’onde déchristianisatrice s’y est répercutée quasi immédiatement⁵¹. Quoi qu’il en soit, ce document atteste que Joseph-François Baudelaire est encore, à cette date, précepteur des enfants du duc de Choiseul-Praslin: en effet ce dernier possédait à Auteuil une propriété sise à côté de la vieille église, comportant un hôtel, un jardin planté de cèdres et même un pâturage⁵². Mais Antoine-César de Choiseul-Praslin avait été tout récemment arrêté le 7 brumaire (28 octobre 1793) et incarcéré à la maison d’arrêt de la section du Bonnet-Rouge à Paris⁵³. Son épouse Charlotte O’Brien de Thomond avait été arrêtée en même temps que lui. Joseph-François Baudelaire, devenu tuteur de fait de leurs enfants, voulut-il, par cet acte d’allégeance révolutionnaire, garder ses coudées franches en ces temps tourmentés? Les motivations profondes de son geste nous demeureront sans doute toujours inconnues, même si nous pouvons légitimement supposer que l’abandon de la cléricature n’a pas constitué un drame de conscience pour un jeune professeur qui n’avait jamais exercé de ministère paroissial. Nous savons seulement la reconnaissance de la duchesse de Choiseul-Praslin qui, dans son testament du 23 prairial en XIII (12 juin 1805) légua à Joseph-François Baudelaire un précieux livre de sa bibliothèque: “Je prie Mr Baudelaire, ancien instituteur de mes fils Félix et Alphonse d’agréer un exemplaire des *Antiquités d’Herculanum*. Je le remercie ici encore des soins qu’il a donnés à mes enfants et des marques de dévouement que mon mari et moi avons reçues de lui pendant notre détention”⁵⁴.

Telles sont donc les étapes de la formation et de la carrière cléricale de Joseph-François Baudelaire. Replacées dans l’ensemble des *cursus* contemporains, elles ne sont pas exceptionnelles. Le point décisif dans cette ascension nous paraît être l’envoi de l’adolescent à Paris pour y terminer ses études, conséquence de son excellence scolaire. Mais pour cet enfant de famille modeste, la seule issue envisageable était l’entrée dans la cléricature. Celle-ci ne signifiait pas pour autant une “vocation” sacerdotale, au sens où l’entendra le XIX^e siècle. L’Eglise constituait alors un espace privilégié où des hommes sans fortune pouvaient espérer exercer une profession intellectuelle.

DOMINIQUE JULIA

Notes

1. M.-A. Ruff, *L'Esprit du mal et l'esthétique baudelairienne*, Paris, 1955, p. 142-149; J. Orcibal, "Joseph-François Baudelaire était-il prêtre?", *Revue d'histoire littéraire de la France*, 58^e année, 1958, p. 523-527; *Baudelaire*, catalogue de l'exposition organisée au Petit Palais, Paris, 1968, p. 3-6; *Album Baudelaire*, iconographie réunie et commentée par Claude Pichois, Paris, 1974, p. 10-21.

2. Cf. pour l'état le plus récent de la question, F. Furet et J. Ozouf, *Lire et écrire. L'alphabétisation des Français de Calvin à Jules Ferry*, Paris, 1977; pour le diocèse de Châlons-sur-Marne, Abbé Puiseux, *L'Instruction primaire dans le diocèse ancien de Châlons-sur-Marne*, 1881, et J.-F. Boulanger, *Réforme et visites pastorales dans le diocèse de Châlons-sur-Marne*, Mémoire de maîtrise, Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Reims, 1971, exemplaires dactylographiés, p. 136.

3. A.D. Marne, G 122, f^o 27-34.

4. A.D. Marne, G 123, f^o 69-74.

5. A.D. Marne, G 122, f^o 28 v^o.

6. Nous n'avons pu consulter que la collection conservée aux archives départementales. Celle-ci, à part deux ou trois années, ne commence qu'en 1740, ce qui interdit toute recherche généalogique; nous n'avons pas rencontré d'acte où figure le grand-père paternel de Joseph-François, François Baudelaire. A noter que le parrain de Joseph-François, Joseph Baudelaire, est fils d'un cousin germain de son père, nommé lui aussi François Baudelaire, tonnelier à La Neuville-au-Pont.

7. L'ordonnance de visite comprend 17 injonctions dont 16 concernent l'état matériel, A.D. Marne, G 122, f^o 34.

8. Cf. G. Le Bras, *Etudes de sociologie religieuse*, Paris, 1955, t. I, p. 54-68.

9. A.D. Marne (dépôt annexe de Reims), G 254 et 255, 286 et 287.

10. Bibliothèque des Archives départementales de la Marne, Chp 15184.

11. C. Poiret, "Le collège de Sainte-Menehould et le règlement des classes latines de 1755", *Mémoires de la Société d'agriculture, commerce, sciences et arts de la Marne*, 2^e série, t. 26, 1936-1946, p. 67-75.

12. A.D. Marne, G 123, f^o 95 et 99, visites épiscopales de Claude-Antoine de Choiseul-Beaupré les 28 juin 1736 et 6 juin 1748; *ibid.*, C 689. Le régent des classes latines reçoit 60 livres sur les octrois et une somme identique sur les deniers patrimoniaux.

13. Il prend le titre de principal en 1780 et prête en cette qualité le serment le 23 janvier 1791; cf. Abbé J. Millard, *Le clergé du diocèse de Châlons-sur-Marne. La Révolution. Première partie: Le Serment*, Châlons-sur-Marne, 1903, p. 291.

14. A.D. Marne, C 689, Extrait des délibérations du conseil de ville de Sainte-Menehould, 16 janvier 1751.

15. Pour tous les renseignements concernant la délibération du conseil de ville du 5 novembre 1755, cf. C. Poiret, article cité.

16. *Compte rendu aux Chambres assemblées par Messieurs les Commissaires nommés par les Arrêts des 6 août 1762 et 24 mars 1763 des différents Collèges du Ressort qui n'étoient pas occupés par les ci devant soi-disans Jésuites*, Paris, 1763, p. 236-239.

17. Bibliothèque des Archives départementales de la Marne, Chp 15158. Le prospectus est suivi d'un "avertissement" aux parents les invitant à "concourir à l'institution des enfants" et à "étayer de tout leur pouvoir cette portion précieuse de leur autorité qu'ils déposent" entre les mains des régents. Toutes les citations qui suivent sont tirées du prospectus.

18. L' Avis du libraire dans la deuxième édition de 1769 parle de "l'usage que l'on en a fait dans les universités".

19. G. Bertoux, *Anecdotes françaises depuis l'établissement de la monarchie jusqu'au règne de Louis XV*, Paris, 1767, p. VII.

20. Bibliothèque des Archives départementales de la Marne, Chp 15184.

21. Archives Nationales, H 2809. Un Pérignon apparaît à la rubrique dépense, le 20 octobre 1783, pour la somme de 110 livres. A noter qu'il apparaît encore dans le registre des dettes à l'égard de la communauté de Sainte-Barbe, sans date précise, pour la somme de 36 Lt 9s, *ibid.*, H 3261+.

22. Archives Nationales, M 197. La matricule de la Faculté de Droit de Reims est perdue, mais les inspections trimestrielles effectuées dans la Faculté par le lieutenant général du présidial de Reims ou le lieutenant particulier peuvent aisément en tenir lieu. Pierre Pérignon est présent les 18 décembre 1775, 21 février, 18 mai, 3 août et 20 décembre 1776, les 17 mai, 2 août et 17 décembre 1777, les 18 février et 18 mai 1778. L'absence de Pierre Pérignon lors de l'inspection du 20 février 1777 peut être due à une maladie. L'inspection pour le trimestre qui commence en juillet 1778 n'a pas été conservée.

23. A. D. Marne, G 41, Expéditions du secrétariat de l'évêché de Châlons-sur-Marne à la date du 24 juin 1777. Le même Pierre-François Pérignon reçoit un dimissoire pour se faire ordonner à la prêtrise par l'archevêque de Rouen le 14 septembre 1788, A. D. Marne, G 42.

24. J. Quicherat, *Histoire de Sainte-Barbe*, Paris, 1862, t. II, p. 335. Les chiffres donnés valent pour la décade 1750-1760. En 1785 la pension est de 350 Lt, les bourses de la Grande Aumônerie sont de 300 Lt, celles de l'archevêque de Paris de 250 et 300 Lt; cf. Archives Nationales, H 3260+, registre des boursiers et des pensionnaires de la communauté de Sainte-Barbe 1785-1791. L'augmentation date sans doute de la réforme de 1773, cf. J. Quicherat, *op.cit.*, p. 350.

25. Bibliothèque de la Sorbonne, manuscrit 972, p. 32. Le texte est tiré d'un mémoire écrit "par un ecclésiastique très remarquable qui a été écolier, maître de salle et préfet d'études à Sainte-Barbe" à la mi-XVIII^e siècle.

26. C'est le chiffre qui apparaît dans l'ordonnance de Christophe de Beaumont du 24 septembre 1773, *ibid.*, p. 9-12; cf. aussi, p. 29, le mémoire cité à la note précédente.

27. *Recueil des distributions de prix du Concours général*, Année 1778, Bibliothèque historique de la ville de Paris, 10452.

28. *Ibid.*, année 1779.

29. Baudelaire, *Vers latins*, éd. J. Mouquet, 1933, p. 28-43.

30. A. D. Yonne, G 659, f^o 57, lettres de *quinquennium* inscrites dans le registre des insinuations ecclésiastiques.

31. A. D. Marne, G 41, registre des expéditions du secrétariat de l'évêché.

32. A. D. Yonne, G 659, f^o 56 v^o, lettres de tonsure inscrites dans le registre des insinuations ecclésiastiques.

33. Bibliothèque Nationale, Manuscrit latin 9161, f^o 81, et A. D. Yonne, G 659, f^o 57.

34. A. D. Yonne, G 659, f^o 57.

35. A. D. Marne, G 41.

36. A. D. Yonne, G 657, f^o 181 v^o-182, prise de possession de la chapelle Saint-Denis en l'église collégiale Notre-Dame de Bray inscrite dans le registre des insinuations ecclésiastiques. La démission pure et simple de Jacques Gravier prêtre du diocèse de Châlons-sur-Marne, curé de Passy au diocèse de Sens, se trouve au f^o 153 v^o. Joseph-François Baudelaire a été nommé chapelain le 9 octobre 1782. Dans les lettres de nomination et l'acte de notification de grades dont il sera question plus loin, la chapelle Saint-Denis est dite "de nul revenu".

37. Les registres d'ordinations de l'archevêché de Paris manquent pour la période 1777-1791. On ne trouve pas d'autre part de dimissoire pour le diaconat et la prêtrise dans les registres

d'expédition du secrétariat de l'évêché de Châlons-sur-Marne. En tous les cas, à la date du 6 août 1785 où sont rédigées ses lettres de *quinquennium*, Joseph-François Baudelaire est qualifié de prêtre du diocèse de Châlons, A.D. Yonne, G 659, fo 57.

38. Le dossier du conflit, réuni par le principal du collège du Plessis-Sorbonne Bertrand Dupui, constitue le manuscrit 972 de la Bibliothèque de la Sorbonne.

39. Bibliothèque de la Sorbonne, manuscrit 972, p. 29-30. Le texte provient du même mémoire que celui cité à la note 25.

40. Lettre de Madame Aupick à Charles Asselineau en date du 24 mars 1868 publiée par E. Crépet, *Charles Baudelaire. Etude biographique*, revue et mise à jour par J. Crépet, Paris, 1906, p. 266.

41. Archives Nationales, H 2809. Cf. M. - A. Ruff, *op. cit.*, appendice II, p. 401, qui donne les rémunérations allouées à Baudelaire les 16 novembre (226 livres 8 sols) et 13 décembre 1783 (30 livres) et le 17 octobre 1784 (230 livres).

42. Archives Nationales, H 2809, Recette du 25 septembre 1785: "de M. Baudelaire 75 livres 5 sols". Dans le registre de recette et dépense suivant qui commence au 1^{er} octobre 1785 (*ibid.*, H 3257*), Baudelaire n'apparaît plus jamais, ce qui confirme la date de son départ.

43. Abbé J. Millard, *op. cit.*, p. 124. La lettre analysée par l'auteur est du 18 mai 1791. L'élection avait eu lieu le 9 mai 1791.

44. A.D. Yonne, G 659, f^o 57.

45. L'expédition des lettres de temps d'étude date aussi du 2 mai 1786 alors qu'elles ont été octroyées le 6 août 1785 par la Faculté des Arts, *ibid.*

46. A cette date, Joseph-François Baudelaire habite donc à proximité de l'hôtel Choiseul-Praslin dont l'emplacement correspond aux actuels numéros 56 de la rue de Lille et 3 du quai Anatole-France.

47. A.D. Yonne, G 659, f^o 58. La procuration donnée à François Queneau était "générale" puisque celui-ci était également habilité en cas de vacance des bénéficiés à "les requérir, en obtenir provision, et en prendre possession, faire insinuer et requérir tous actes nécessaires, même réitérer tous les ans pendant le Carême lesd notifications et insinuations de degrés sans qu'il soit besoin d'une nouvelle procuration". Le gradué devait en effet "réitérer" chaque année pendant le Carême sa signification de grades pour pouvoir requérir un bénéfice vacant: mais il lui suffisait alors de faire inscrire cette réitération dans le registre des insinuations ecclésiastiques du diocèse où se trouvait le collateur.

48. *Ibid.*, f^o 57 v^o-58.

49. Cf. note 40.

50. Archives Nationales, F¹9879.

51. Cf. B. Plongeron, "Les Prêtres abdicataires parisiens", *Les Prêtres abdicataires pendant la Révolution Française*, Paris, Commission d'histoire économique et sociale de la Révolution Française, 1965, p. 7-42.

52. C. Leroux-Cesbron, "Les de Choiseul-Praslin à Neuilly et à Auteuil", *Commission municipale historique et artistique de Neuilly-sur-Seine, 14^e bulletin. Procès-verbaux. Communications. Documents, 1920-1921.*

53. Cf. Archives Nationales, W 47.

54. G. de Nouvion, "La famille de Charles Baudelaire", *Bulletin de la Société historique du VI^e arrondissement de Paris*, 4^e année, 1901. Les *Antiquités d'Herculanum* figurent dans l'inventaire après décès de Joseph-François Baudelaire.

DOCUMENTS

Au cours de recherches dans la riche série F⁷ des Archives Nationales, M. J.-L. Debaue a découvert un rapport de police sur le père de Charles Baudelaire, que, très courtoisement, il nous autorise à publier. Mme Felkay, d'autre part, nous a signalé une lettre du même François Baudelaire au ministre de la Maison du Roi. Nous remercions nos obligeants correspondants pour ces communications qui complètent (1) l'étude qu'en mars 1979 nous avons consacrée dans la *Gazette des Beaux-Arts*, à "François Baudelaire (1759-1827), peintre et amateur d'art".

I

Rapport de police du 13 septembre 1811

La baron Pasquier, préfet de police, à Savary, duc de Rovigo, ministre de la police générale de l'Empire:

Renseignements sur le sieur Beaudelaire [*sic*]
Chef des bureaux de la Préture [*sic*] du Sénat.

Préfet de police

Paris, le 13 7^{bre} 1811

Monsieur le Duc,

J'ai l'honneur d'envoyer à votre Excellence la note qu'elle m'a demandée sur le sieur Beaudelaire.

Cet individu, comme vous le remarquerez d'après les détails ci-joints, n'est pas le même que celui contre lequel j'ai été obligé cet hiver de prendre des mesures de rigueur (2).

J'ai l'honneur d'être avec respect,

Monsieur le Duc,

Votre très humble
et très obéissant serviteur.

(signé) Pasquier

M. Beaudelaire

Le Sr *Beaudelaire*, chef des bureaux de la Préture du Sénat, demeurant à la Préture, rue de Vaugirard, était avant la Révolution maître d'études, et prêtre au collège de Sainte-Barbe.

Pendant la Révolution il était instituteur de Mrs de Praslin. Lors de l'institution du Sénat, M. de Praslin père, sénateur, le fit placer dans les

bureaux du Sénat en qualité de chef. Il y est depuis ce tems et ne paraît jouir que de l'estime des personnes qui le connaissent. Il est marié et a un enfant de 10 à 12 ans. Ses liaisons intimes sont avec les maîtres et les élèves les plus distingués de l'ancien collège de Sainte-Barbe; il est également lié avec les conservateurs du musée du Luxembourg et autres artistes attachés au Sénat.

(A.N., F⁷ 3056, police générale, affaires particulières 1790-1815, pièces 233-234.)

Bien renseigné, l'inspecteur responsable ne commet qu'une petite erreur: le demi-frère de Charles Baudelaire, Alphonse Baudelaire, avait eu seulement six ans le 18 janvier 1811.

Cette note de police confirme l'état ecclésiastique du père du poète avant la Révolution et ses relations avec les artistes qui travaillaient pour le Sénat impérial au palais du Luxembourg, les Naigeon, Ramey, Regnault, Laffitte.

Nous ignorons, au contraire, faute de mémoires ou de correspondances parvenus jusqu'à nous, avec quels anciens de Sainte-Barbe, maîtres ou élèves, François Baudelaire était demeuré en relation.

II

Lettre de François Baudelaire au marquis de Lauriston, ministre secrétaire d'Etat de la Maison du Roi (A.N., O³ 1663, dossier I).

A son Excellence
Monseigneur le Ministre de la Maison du Roi

Monseigneur,

L'Administration de l'Odéon a cru devoir m'accorder mes entrées à ce théâtre, dès l'époque de sa 1^{re} reconstruction. Cette faveur m'a été conservée par les administrations diverses qui se sont succédées jusqu'à ce jour.

Voici les motifs qui les y ont déterminées:

1^o en ma qualité de Chef des B^{aux} de l'adm.^{on} intérieure et de la comptabilité de l'ancien Sénat, et de la Chambre des Pairs (place que j'ai remplie pendant 20 ans) j'ai rendu quelques services à ce théâtre, et j'ai peut-être contribué à son existence actuelle comme second théâtre français, par la rédaction de plusieurs mémoires relatifs aux meilleurs moyens de le faire servir aux progrès de l'art dramatique.

2^o J'ai été, pendant plusieurs années de suite, membre du comité de lecture, et j'ose dire que j'ai encore servi cet établissement, en consacrant beaucoup de tems à l'examen des pièces présentées, et aux rapports qui se faisaient sur chacune d'elles.

Enfin, d'après une décision du Comité d'adm.^{on} en date du 19 avril 1822, j'ai encore été maintenu sur la liste des entrées pendant l'année théâtrale qui vient de s'écouler.

Qu'il me soit donc permis, Monseigneur, d'espérer que cette faveur ne sera pas retirée à un

vétéran en retraite, toujours attaché, comme pensionnaire, à la Chambre des pairs, et auquel son âge et ses infirmités ne permettront jamais d'en user bien largement.

Je suis avec un très profond respect,

Monseigneur,

de Votre Excellence

le très humble et très obéissant serviteur

Baudelaire

rue haute feuille

Paris le 15 avril 1823 n°13

Le théâtre de l'Odéon faisait partie du domaine des palais et jardins du Luxembourg; il appartenait donc aux préteurs du Sénat de décider des travaux de restauration que dirigeait l'architecte du Palais avec la collaboration administrative du chef des bureaux de la Préture, c'est-à-dire, lors de la reconstruction (3) de l'Odéon en 1807, Chalgrin et François Baudelaire. Jusqu'en 1817, date de son départ à la retraite, celui-ci bénéficia d'une ou, probablement, de deux entrées *de droit*, entrées qui devinrent *de faveur* de 1817 à 1822. En 1823, il était victime du nouveau règlement de l'Odéon, mis en vigueur au printemps de 1822, qui limitait le nombre des billets gratuits et celui des entrées permanentes. Pensionnaire de la Chambre des Pairs à raison de 4 000 F par an, il eut gain de cause, puisque son nom est encore inscrit sur la liste des entrées pour l'année 1823-1824, qui comptait 256 noms ainsi répartis:

Entrées de <i>droit</i>	
(auteurs, artistes, fonctionnaires . . .)	237
Entrées de faveur	19
parmi lesquelles:	
"F [aveur]. Baudelair [<i>sic</i>]".	

(A.N., 0³ 1790).

L'autorisation ne fut pas renouvelée (0³ 1791, dossier V).

Nous aurions voulu retrouver les procès-verbaux des séances du Comité de lecture dans l'espoir de connaître les appréciations de François Baudelaire sur les pièces présentées; la tâche eût été difficile, car ces rapports étaient collectifs et anonymes; il faut y renoncer, nous a dit Mme Labat, notre excellent guide dans les dédales de la Section moderne des Archives Nationales. Les procès-verbaux et les rapports ne sont conservés que depuis 1850.

Jean Ziegler

Notes

1. Autre complément: François Baudelaire ne possédait pas de tableau de Ludolf Backhuysen; c'est un lointain cousin, René Baudelaire (1766-1819), qui, en mars 1816, acheta une marine de ce peintre, qu'il céda au Louvre en février 1817. L'absence de prénom et la similitude des signatures expliquent la confusion (A.N., O³1393, et Pierre Angrand, "Une mauvaise affaire de M. Baudelaire", *Gazette des Beaux-Arts*, octobre 1975).

2. Cet autre Beaudelaire ou Baudelaire, contre qui Pasquier avait pris des mesures de rigueur, a échappé à nos investigations dans les fichiers des Archives Nationales. Peut-être appartient-il à la famille du bonnetier-mercier parisien, Nicolas Baudelaire (vers 1720-1794), "issu d'un Baudelaire champenois et cousin du père du poète" dont J.-F. Desjardins a retracé la carrière ("Les Origines familiales de Baudelaire", *Revue des Deux Mondes*, 15 décembre 1964).

3. L'Odéon a brûlé deux fois, en 1799 et en 1818; la "première reconstruction" fut décidée au début de 1807 et le théâtre rouvrit ses portes, le 15 juin 1808, sous le nom de *Théâtre de l'Impératrice*. Sous la Restauration, par arrêté du 2 novembre 1815, il devint le *Second Théâtre Français*.